

biens propres et liquidation de communauté

Par **desiderata**, le 11/04/2019 à 11:27

J'ai reçu pendant mon mariage deux héritages qui sont des biens propres. La communauté doit me les rembourser mais après la vente de l'immeuble communautaire et ayant remboursé toutes les dettes, il n'y a plus d'argent pour me les rembourser. Le jugement obtenu après une procédure dit bien que la communauté doit me rembourser mais ne dit pas que je peux reprendre sur les biens propres de mon ex mari. Y a-t-il une solution pour récupérer ma récompense?